

Rapport d'activités 2015

1. Introduction

La présentation du rapport d'activités est empreinte de reconnaissance pour le nombre et la diversité des projets mis en place et réalisés au cours de l'exercice écoulé.

2015 fut, en effet, l'année de la célébration de nos 30 années d'existence, et à ce titre, ce fut l'occasion de lancer de nouvelles initiatives et collaborations qui nous permettront, nous l'espérons, de poser les jalons pour une nouvelle période d'engagement en vue d'un monde sans torture ni peine de mort.

Notre reconnaissance s'adresse en tout premier lieu à Celui qui nous a guidés, éclairés et conduits dans cette voie par fidélité à son Fils, qui s'est fait petit parmi les petits et s'est fait proche de tous les souffrants, pour leur apporter la lumière de la Vie.¹

Ce rapport passera donc en vue nos activités traditionnelles, et les activités spécifiques à l'anniversaire célébré en les articulant autour des trois piliers de notre action : **informer (s'informer), prier, agir**.

(La limite entre ces 3 piliers est parfois poreuse et certaines de nos activités peuvent se ranger dans plusieurs piliers.)



2. Composition du Conseil d'Administration

Membres du Conseil :	Mmes Cécile Auriol (C), Janette Chambonnière (C), Nadine Dawance (C), Sylvie Gambarotto (P), MM. Nicolas Grosjean (C), Yves Jonas (P), Thomas Petitguyot (C),
Secrétaire :	M. Luc Detavernier (P)
Trésorier :	M. Michaël Bougard (C)
Présidente :	Mme Isabelle Detavernier-Blommaert (P)

(Depuis le départ du CA du Père Athanase Cabirou, la tradition orthodoxe n'est plus officiellement représentée, même si nous avons pu compter sur le soutien du Père Christophe d'Aloisio.)

Le Conseil s'est réuni, de manière formelle, à 7 reprises pendant l'exercice écoulé.

Parallèlement, en petites équipes – souvent élargies, les membres du Conseil ont travaillé sur les projets spécifiques qui vous sont présentés en ce rapport.

Le secrétariat quotidien est assuré à distance par Cécile Auriol (qui réside en Allemagne bavaroise), et les permanences téléphoniques par Janette Chambonnière, tous les mardis.

3. « S'informer – prier – agir » ... et célébrer notre anniversaire !

3.1 **INFORMER**: et s'informer !

❖ **EPU**:



Photonews

La Belgique passait ce 20 janvier 2016 son Examen Périodique Universel (EPU) devant le Conseil de Droits de l'Homme des Nations Unies à Genève. Cet Examen consiste à faire le point sur la situation des droits de l'homme dans un Etat membre de l'ONU, qui reçoit à cette occasion un certain nombre de recommandations de la part des autres Etats sur les progrès à accomplir. Le dernier EPU de la Belgique avait eu lieu en 2011. En prévision de cet examen, la société civile était invitée à apporter sa contribution en proposant un rapport alternatif. L'Acat a participé à l'exercice en apportant sa pierre à l'analyse de la situation des droits de l'homme en Belgique.

¹ Esaïe 53 : 7-12

Cécile Auriol, Axelle Cheney, Emilie et Thomas Petitguyot ont procédé à une enquête approfondie sur diverses situations préoccupantes chez nous et ont rédigé un rapport qui fut présenté par Thomas Petitguyot à Genève le 15 décembre 2015.



NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT

Les principaux points d'attention de notre rapport concernaient la mise en place d'une institution nationale des droits de l'homme en Belgique, la lutte contre les violences policières, le respect des droits fondamentaux des demandeurs d'asile et réfugiés, le respect de la dignité et des droits des personnes privées de liberté.

Cette intervention, accompagnée par le soutien efficace et expérimenté de Lionel Grassy, permanent de la Fiacat à Bruxelles et Genève, a constitué une belle vitrine pour l'Acat et la Fiacat.

Le texte de notre contribution est disponible en format électronique au secrétariat.

Une présentation plus succincte a paru dans les derniers Acat Info.

❖ Conférence et Séminaire du Père Michaël Lapsley :

« Guérir du passé : du combat pour la liberté au travail pour la paix » ²

Le 26 février 2015, un séminaire consacré aux principes et à la méthodologie de la démarche de « Guérison des mémoires » a rassemblé 25 participants.

Le soir, le Père Lapsley a donné une conférence devant près de 80 personnes, témoignant du travail spirituel et thérapeutique qui lui a permis de se reconstruire après l'attentat dont il avait été victime. Cette rencontre bouleversante fut un encouragement à poursuivre notre travail en faveur des personnes marquées à vie par les traumatismes qui leur sont infligés en prison ou ailleurs.

Nous remercions nos partenaires de l'Acat Luxembourg pour leur soutien dans l'organisation de cette journée.



❖ Rencontre des Acat européennes - 12-14 juin 2015

Dans ce même esprit de rencontre et de collaboration, les différentes Acat européennes ont émis le souhait de se retrouver annuellement pour échanger leurs expériences et expertises, tout comme initier des campagnes et activités communes qui permettent d'économiser des énergies tout en optimisant les résultats. Avec le soutien du staff et du bureau européen de la Fiacat, nous nous sommes retrouvés, à Bruxelles, pour 3 jours d'échanges et de célébration de notre travail, sur le thème du droit d'asile.

Un plan d'actions communes a été mis sur pied et sera évalué et actualisé chaque année à l'occasion de ces rencontres ; le renforcement du lien personnel entre les représentants des Acat présentes est un élément de dynamisation de notre réseau.

² Michael Lapsley, *Redeeming the past, my journey from freedom fighter to healer*, NY, Orbis Book, 2012 - en français : *Guérir du passé : du combat pour la liberté au travail pour la paix* », Editions de l'Atelier, 2015 - ISBN : 2708243012

❖ Séance académique de célébration des 30 ans :

24 juin 2015 : Une brochure historique, une conférence, une célébration œcuménique



Célébrer les 30 ans d'existence de l'Acac n'a pas été une fin en soi mais un tremplin: le travail de recherche historique mené par le Professeur Laurent Gambarotto a permis la publication d'une plaquette historique, retraçant les principales étapes et réalisations accomplies depuis 1985.³ Toutefois, au cours de la séance académique, tenue en la Chapelle de la Résurrection-Chapelle pour l'Europe, le Professeur Gambarotto nous a adressé une conférence au cours de laquelle il analysait non seulement le parcours effectué mais encore nous relançait dans une réflexion sur notre avenir.⁴

Ces pistes d'analyse sont à la base de notre réflexion stratégique pour élaborer un plan d'action à court, moyen et long terme. (voir « projets »)

Nous remercions infiniment le Professeur Gambarotto pour la qualité de son travail et la pertinence de son analyse.

Cette séance académique a également accueilli la célébration œcuménique de l'annuelle Nuit des Veilleurs. (voir « prier »)

❖ **26 juin 2015 : Déclaration de la Concertation des Eglises chrétiennes de Belgique –**

La Concertation des Eglises Chrétiennes de Belgique, organe national rassemblant les chefs des cultes anglican, catholique orthodoxe et protestant, a publié, à l'occasion du 26 juin, journée internationale de soutien aux victimes de la torture, une « *Déclaration commune* ». Par ce texte, les représentants des Eglises en Belgique affirment leur refus de la torture, dénoncent la dérive idéologique actuelle tendant à relativiser l'interdit fondamental des traitements inhumains et dégradants, et encouragent les chrétiens de Belgique à soutenir le travail de l'Acac en s'associant à la Nuit des Veilleurs. C'est la première fois qu'une telle déclaration relative à la torture émane de cet organe œcuménique national.⁵



❖ **30 novembre 2015 : Soirée Wilbert Rideau**

Une collaboration avec Sant'Egidio devait conduire à la tenue d'une conférence donnée par Wilbert Rideau, prisonnier américain qui a passé près de 40 années dans les couloirs de la mort en Louisiane, avant d'en être libéré. Depuis sa libération, Wilbert Rideau parcourt le monde pour informer et susciter le dialogue autour de la problématique de la peine de mort.

Cependant, en raison de la menace terroriste qui a pesé sur Bruxelles à ce moment-là, la conférence a dû être annulée. Toutefois, la collaboration avec Sant'Egidio se poursuit et d'autres projets communs sont à l'étude.

³ disponible sur <http://www.acat-belgique-francophone.be/?1985-2015-30-annees-d-engagement>

⁴ à lire sur <http://www.acat-belgique-francophone.be/IMG/pdf/conferenceacac30ans-textelaurentgambarotto.pdf>

⁵ disponible sur : <http://www.acat-belgique-francophone.be/?Declaration-de-la-Concertation-des>

❖ Site internet et Page Facebook

Notre mission d'information passe aussi par l'utilisation des techniques actuelles : l'année 2015 a vu le renouvellement du site internet et la création d'une page Facebook.

Vous pouvez les consulter sur <http://www.acat-belgique-francophone.be> et <https://www.facebook.com/contact.acatbef/>

Thomas Petitguyot, Nicolas Grosjean et Nadine Dawance sont les artisans de ce rajeunissement de notre image. Qu'ils en soient vivement remerciés.

❖ Réalisation d'un « Roll-up » de publicité

Dans la même dynamique, nous avons réalisé un « roll-up » publicitaire (banderole déployable) qui pourra être déployé à chacune de nos manifestations et célébrations.

Le slogan « *La torture se nourrit du silence. L'Acac refuse de se taire* » rappelle les slogans d'autres Acac européennes et permet une uniformisation du message.

Un « QR -code » permet de renvoyer directement à notre site internet et à nos dernières actualités.

❖ Acac Info :

Trois numéros de cette revue sont publiés chaque année pour faire le point sur nos actions de lettres et pétitions, réfléchir à un sujet de notre agenda, et informer sur les campagnes à venir.

Cet outil pourrait davantage être exploité par les membres comme lieu d'échange et de partage d'expériences de notre militance, de réflexions théologiques, bibliques et spirituelles, et de projets à mettre en œuvre.

Ces colonnes sont ouvertes aux contributions des membres !

Pour rappel, les numéros paraissent mi-février, mi juin et en octobre.

3.2 PRIER

Une équipe du CA élargie prépare des suggestions liturgiques et homilétiques qu'elle transmet aux membres et à leurs communautés, dans le but de susciter un engagement spirituel et une prise en charge plus large de la situation des prisonniers, de leurs familles et défenseurs et de leurs bourreaux.

❖ Prières de Carême :

Pour la 2^e fois en 2015, une équipe s'est constituée pour proposer aux membres et aux communautés une brève réflexion sur les textes bibliques de ce temps liturgique particulièrement propice à la communion avec les souffrants dans les prisons.

Dès le Mercredi des Cendres, pour chacun des dimanches du Carême, ainsi que pour le Vendredi Saint et le jour de Pâques, nous adressons une courte méditation et une suggestion de prière à partager seul ou en communauté, pour nourrir notre cheminement spirituel et notre engagement à la suite de Celui qui s'est fait la voix des sans-voix et les rejoint dans leurs passions d'aujourd'hui.

(Ceci est adressé exclusivement par mail aux membres connectés)



❖ **26 juin 2015 : Nuit des Veilleurs : « Qu'est-ce que l'homme ? » (Ps 8)**

La célébration œcuménique de la « Nuit des Veilleurs » s'est tenue à la Chapelle de la Résurrection (Chapelle pour l'Europe) lors de la séance académique du 24 juin.



Le Psaume 8 et son interrogation sur la nature de l'homme, son statut aux yeux de Dieu et des hommes ont été au centre de la prière et de la méditation.

Mme Yara Küpper, accompagnée d'une collègue, a ensuite médité ce texte au moyen d'une danse sacrée qu'elles ont déployée dans la Chapelle.



Des célébrations se sont tenues en diverses communautés du pays et nous remercions nos membres pour leurs initiatives et leur engagement.

A l'occasion du 26 juin, l'Acat Luxembourg a préparé une campagne européenne avec la pétition « *On ne badine pas avec la torture* » qui fut remise au Premier Ministre luxembourgeois sur le point de débiter la présidence tournante de l'Union européenne.

Cette initiative soutenue par des Acat sœurs en Europe a permis de récolter près de 15000 signatures.

❖ **10 décembre 2015 : Célébration des Droits de l'Homme**

La campagne « *Droits de l'Homme* » est désormais organisée lors du 2^e WE de l'Avent.

Dans ce temps où nous nous préparons à accueillir Celui qui a endossé notre condition humaine, nous réentendons avec une résonance particulière les appels des prophètes à préparer un monde plus juste, à rendre visible le Royaume en nous engageant pour un monde sans torture ni peine de mort.

Une célébration s'est tenue à Bruxelles dans l'Eglise du Béguinage (un lieu hautement symbolique de l'engagement en faveur des sans-papiers), dans l'esprit de la campagne initiée par la Fiacat, « Non à toute liste des pays d'origine sûrs » pour s'opposer à la liste établie par le Conseil des ministres de l'Union européenne en septembre 2015.



Cette pétition a également été relayée auprès des membres et des Eglises.

❖ **Au quotidien**

Présenter à Dieu les prisonniers, leur famille, leurs défenseurs et leurs bourreaux pour que sa Grâce se pose sur eux, les soutienne, les éclaire, les inspire et les guide.

3.3 AGIR

Comme mentionné en introduction, la distinction entre « l'action » et les autres piliers est parfois difficile à établir : informer et prier sont également des formes d'action et les déploiements se superposent.

❖ Appels urgents – appels du mois

L'envoi d'un appel du mois et de deux appels urgents à tous nos membres (en principe, chaque début de mois) participe de l'objectif premier de la FIACAT et des ACAT, qui est la suppression du phénomène tortionnaire et de la peine de mort au niveau international. Nous nous efforçons de mobiliser le plus grand nombre de personnes autour d'un scandale, d'une flétrissure humaine, indigne et insupportable (torture ou mauvais traitement), qui est ainsi dénoncé. Parfois encore, nous essayons humblement de sauver les vies de personnes condamnées à la peine capitale. (La dimension universelle de ces appels ne doit cependant pas porter ombrage à notre mission de surveillance de la situation des droits de l'homme dans notre pays, un patient décorticage, récemment mis en branle et qui commence vraiment à porter des fruits).

Le secrétariat adresse par ailleurs des appels (dont le nombre varie et qui émanent souvent de l'OMCT) lorsque des violations flagrantes des droits de l'homme surviennent ou se répètent, directement aux autorités des Etats qui en sont responsables. Ces interventions nous amènent à suivre le parcours de prisonniers et de défenseurs persécutés partout de par le monde. Nous accompagnons alors les victimes dans le silence de ces rédactions, qui ne sont autre que des prières, non plus à Dieu, mais aux autorités institutionnelles. Ce mois-ci, nous avons eu l'honneur de recevoir une réponse de la Norvège et un très long courrier de Colombie.

Souvent, ce sont les mêmes pays qui pâtissent ces transgressions, et de façon durable (nous pensons notamment à la Colombie, à l'Ouzbékistan, au Mexique, à l'Iran et au Bahreïn, entre autres). Souvent aussi, les conditions politiques à l'intérieur d'un pays se dégradent et celui-ci se retrouve soudain sous les feux de l'actualité. L'arbitraire se déchaîne alors. Ainsi la Turquie et le Burundi.

Les chances de succès sont maigres et les « statistiques » bien trompeuses et incertaines. Les informations fournies par les sources sont parfois tronquées ou très vagues. En outre, ces « bonnes nouvelles » peuvent survenir longtemps après notre intervention, tempérant un peu notre « mérite ». Et puis toutes ces victimes, ces échecs à arrêter l'injustice et faire entendre le message du Christ, sont une plaie ou un chancre qui s'étend. Mais une libération ou la nouvelle de réparations /révisions dans une affaire pour laquelle nous sommes intervenus, est chaque fois une source de joie profonde et renouvelée.

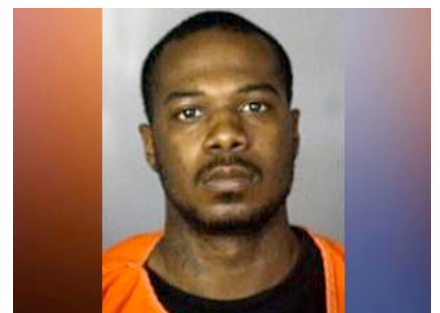
Nous ne sommes qu'un galet dans la mare mais parfois le ricochet réussit et l'onde frémisse, dessinant de grands cercles à la surface de l'eau. Les bouleversements dans les profondeurs demeurent cachés à nos yeux. (Cécile Auriol)

❖ Pétitions

Ce moyen d'action est généralement associé à une autre démarche de prière ou d'information /sensibilisation aux questions au cœur de notre mandat. (Voir « Nuit des Veilleurs » ou campagne « Droits de l'homme »). Elles s'inscrivent dans une démarche initiée en réseau (Acat européennes, Fiacat, ou réseau belge d'ONG)

❖ Correspondance Albert Love

Depuis une année à présent, nous entretenons une correspondance régulière avec **Albert LOVE**, un jeune condamné de 28 ans, qui réside dans les couloirs de la mort de la prison de Livingston au Texas. Cette correspondance est l'occasion d'un échange humain et spirituel impressionnant. Converti, Albert déclare séjourner dans les « couloirs de la Vie » tellement il est convaincu que le Seigneur agit à travers lui pour sa transformation et celle de ses codétenus. Un petit soutien financier annuel lui est octroyé, au nom de l'Acat Belgique.



❖ 10 octobre 2015 : «Campagne Peine de mort»

A l'occasion de la « Journée internationale de lutte pour l'abolition de la peine de mort », nous avons collaboré avec Amnesty International Belgique pour une distribution de « Dazibao » (tracts affiches) dans les principales gares bruxelloises le 9 octobre.

Le samedi 11 octobre, à Bruxelles, nous avons participé à l'action « *Pédalons contre la peine de mort* » qui consistait en une randonnée en vélo entre les différentes ambassades des pays qui continuent à pratiquer la peine de mort. Ce fut l'occasion pour nous, en passant devant l'ambassade des Etats-Unis, de rappeler la situation d'Albert LOVE, dans la prison de Livingstone au Texas.

❖ Collaboration avec les associations sur le terrain en Belgique

A l'occasion de l'Examen Périodique Universel de la Belgique, des contacts ont été noués avec un certain nombre d'associations œuvrant pour les droits humains en Belgique, notamment la Ligue des droits de l'homme, Amnesty International, l'Observatoire International des Prisons, Défense des Enfants international, mais aussi Bruxelles Laïque, l'UCL, etc. Nous avons à cette occasion réalisé combien le travail en réseau est riche pour notre association, non seulement pour échanger des informations sur la situation des personnes en situation de privation de liberté en Belgique, qui viendront nourrir nos rapports, nos prières et nos Appels, mais aussi pour mener de front des actions communes et accentuer ainsi notre moyen de pression sur les politiques. C'est pourquoi, depuis l'automne 2015, nous sommes en contacts réguliers avec les autres associations actives en Belgique. En décembre, nous avons coordonné la rédaction et l'envoi d'une lettre (voir photo) au Ministre de la Justice et au Ministre des affaires étrangères pour exiger la publication du rapport du Comité de Prévention de la Torture, organe du Conseil de l'Europe, suite à sa visite des lieux de privation de liberté sur notre territoire en 2013. Ce rapport, envoyé aux autorités belges en 2014 n'a pas été publié par le gouvernement, contrairement à la coutume largement suivie en la matière. Nous travaillons également avec les associations partenaires à une proposition réglementaire pour mettre en place un mécanisme national de surveillance de la torture et des traitements inhumains et dégradants.



❖ Réseau Peine de Mort:

Le réseau « Peine de mort » comprend actuellement 20 personnes qui se sont engagées à intervenir régulièrement lorsqu'une exécution capitale est imminente. Compte tenu de l'urgence, les interventions auprès des autorités gouvernementales concernées se font généralement par Mail, parfois par Fax ou courrier postal. Certains membres du réseau diffusent également l'information au sein de leur sous-

réseau de sorte que cette organisation pyramidale permet de démultiplier les interventions en faveur des condamnés à mort.

En 2015, nous sommes intervenus 14 fois auprès de gouvernements aussi divers que les Etats-Unis, l'Indonésie ou l'Iran. Il faut néanmoins savoir que dans des pays tels que la Chine et l'Arabie Saoudite, de nombreuses exécutions capitales se font à la sauvette.

Durant l'année écoulée, 2 personnes pour lesquelles nous sommes intervenus ont malheureusement été exécutées. D'autres ont été libérées comme les pasteurs Yat Michael et Peter Yen au Soudan. D'autres encore vont être rejugées comme Saman Naseem en Iran ou ont vu leur date d'exécution reportée. Même si ce bilan peut, à première vue, paraître négatif, n'oublions jamais que les pressions exercées sur les gouvernements permettent parfois de sauver des vies et ayons l'humilité de semer sans toujours récolter. (Raymond Collard)



4. Projets

❖ Réflexion stratégique sur notre avenir

Les remarques du Professeur Gambarotto, reprises sous la rubrique « *L'Acat comme projet* » lors de la conférence de juin 2015, ont stimulé notre envie de prendre un temps de réflexion approfondie pour envisager la vie de notre Acat Belgique francophone à court, moyen et long terme.

Le processus s'est enclenché au début de l'année 2016 et durera toute l'année.

L'Assemblée Générale de ce 5 mars 2016 sera essentiellement consacrée à cette question : analyse approfondie de nos atouts et de nos faiblesses, ainsi que des opportunités et menaces qui se posent à nous.

Il s'agira de réfléchir à nos objectifs et à notre identité, à nos ressources et à nos moyens d'actions. (voir article plus loin)



❖ Journée théologique

Le Conseil d'Administration envisage d'organiser au cours de l'année académique 2016-2017 une journée de réflexion biblique et théologique sur les axes de travail de l'Acat.

Le processus de réflexion stratégique actuel nous permet d'affiner certains aspects de notre identité chrétienne qui seraient susceptibles d'être étudiés et approfondis au cours de cette journée.

5. Divers

❖ Fiacat : quelques nouvelles de la Fédération Internationale des Acat.

La situation financière de la Fiacat reste préoccupante, c'est pourquoi un audit a été réalisé au cours de l'année 2015. Nous serons tenus au courant des résultats dans les prochains mois. Par ailleurs, chacune des 31 Acat a été invitée à s'exprimer sur la révision des statuts et sur la possibilité d'assouplir certaines procédures décisionnelles ; ceci permet d'accélérer la prise de décision et d'éviter d'engager des coûts supplémentaires en limitant les déplacements et les rencontres « techniques ».

Au cours de l'année 2016, des élections devront procéder au renouvellement de certains membres du Bureau International. Janette Chambonnière, qui nous représentait au sein du BI depuis 2007, n'a pas souhaité solliciter un nouveau mandat. Nous la remercions infiniment pour son engagement et pour sa contribution à la dynamique de la Fiacat.

Lionel Grassy, permanent de la Fiacat à Bruxelles et à Genève, travaille toujours en nos locaux et met son expertise à notre service selon les nécessités.

❖ Dissolution Acat-Vlaanderen

Nous avons appris avec tristesse la décision prise par la section néerlandophone de l'Acat Belgique de dissoudre son ASBL.

Faute de renouvellement des ressources en son Conseil, l'équipe néerlandophone porteuse des projets a dû se résoudre à mettre fin à son action.

L'année précédente, l'Acat Nederland avait fait de même.

Ceci met en évidence la fragilité de nos sections qui fonctionnent exclusivement avec des bénévoles et rappelle l'importance d'assurer une diversité des compétences et un renouvellement des membres en temps et heure.

L'Acat Vlaanderen a décidé de nous octroyer un quart des avoirs encore en sa possession.

Nous lui en sommes très reconnaissants.

❖ Renforcement du Conseil d'Administration

Ce qui précède nous interpelle quant à notre propre survie : le Conseil d'Administration de l'Acat Belgique francophone est également inquiet quant à son avenir.

Nous réitérons régulièrement nos appels à candidats : le CA a besoin de renouvellement, de diversification des compétences, de jeunes, bref ... de sang neuf !

A cet égard, Isabelle Detavernier quittera la présidence du CA à l'issue de la prochaine Assemblée Générale, sans pour autant quitter le Conseil.

Un nouveau bureau devra être nommé à l'issue des élections qui auront lieu ce samedi 5 mars.

Appel est donc à nouveau lancé à tout membre désireux de s'engager plus concrètement dans l'élaboration des projets au service de l'abolition de la torture et de la peine de mort, et dans la stratégie à mettre en place ici en Belgique pour faire changer les structures et les dispositions légales.

Nous adressons cet appel en vue de pouvoir toucher aussi des jeunes, encore étudiants, mais concernés par la problématique des droits de l'homme et soucieux de mettre leurs nouvelles compétences au service d'une organisation chrétienne, comme mise en pratique de leur foi.

6. Conclusion

L'inventaire de ce qui a été accompli en 2015 met en évidence la motivation, l'investissement, et l'énergie engagée par les différents membres du CA (ainsi que d'autres membres pour des activités ponctuelles), au service de ceux dont les droits fondamentaux et la dignité sont bafoués.

Nous sommes reconnaissants pour la somme des réalisations, au vu des forces parfois réduites de l'équipe du Conseil d'Administration.

Rien n'aurait pu être accompli sans la présence et l'inspiration de l'Esprit.

Il nous guide et nous soutient dans les actions entreprises et nous reconforte dans les phases de découragement, inhérentes à ce genre d'engagement.

Nos 30 ans sont un sujet de reconnaissance et cet anniversaire nous stimule à nous orienter dans une nouvelle déclinaison de notre façon d'accomplir notre mandat.

L'année 2016 sera décisive en la matière.

Nous aurons à redéployer notre action tant dans les cercles d'Eglise pour y discerner de nouvelles compétences (juridiques, publicitaires, financières, communication, etc...) portées par des convictions chrétiennes sincères, que dans le domaine des cercles politiques et dans le réseau des ONG avec lesquelles nous nous sentons appelés à collaborer pour asseoir notre crédibilité et notre expertise dans le domaine du plaidoyer.

Les jeunes doivent être au cœur de notre attention dans cette « stratégie de recrutement ».

Nous demandons l'aide du Seigneur pour discerner les voies dans lesquelles il veut nous voir nous engager. Nous avons besoin de la sagesse, du discernement et de la force de l'Esprit Saint pour emprunter les voies qui correspondent au projet divin d'établir son Royaume parmi nous.

Pour le Conseil d'administration,
Pasteur Isabelle Detavernier, présidente

